

VTC : LeCab absorbe Marcel pour ne pas laisser la voie libre à Uber en France

Face à la domination d'Uber, la consolidation s'opère entre les acteurs français du secteur. Dans ce jeu de chaises musicales, LeCab entend bien sortir du lot.

Temps de lecture : minute

3 juin 2024

L'union fera-t-elle la force face à l'ogre américain des VTC ? En tout cas, la plateforme de VTC premium LeCab a annoncé lundi l'acquisition de son concurrent Marcel pour se positionner encore davantage comme «*seule*» offre «*alternative française à Uber et aux taxis*». Aucun détail financier n'a été communiqué.

Le rapprochement «*très rapide*» doit permettre à LeCab de rassembler 18 000 chauffeurs et plus d'un million d'utilisateurs dans 65 villes, a indiqué l'entreprise dans un communiqué de presse. «*Avec l'acquisition de Marcel, LeCab devient de facto la seule [offre] alternative française à Uber et aux taxis*», a salué Hervé Fauvin, directeur général de l'entreprise fondée en 2012. «*Nous continuerions d'être un acteur de la consolidation du marché français du VTC*», a indiqué, cité dans le communiqué, Yves Weisselberger, président de l'entreprise, qui compte s'appuyer sur une croissance organique et «*par acquisition*».

Meilleure rémunération des chauffeurs et

grands groupes

LeCab se présente comme *«plus respectueux»* de ses chauffeurs et dit partager avec Marcel, fondé en 2014, *«des valeurs et une vision communes»*. LeCab offre notamment *«un revenu horaire minimum de 35 euros»* et un tarif minimum par course de 10 euros, insiste l'entreprise. C'est plus que les neuf euros par course et 30 euros de l'heure prévus par un accord conclu en décembre 2023 entre les plateformes de réservation de VTC et les organisations représentatives des chauffeurs.

La plateforme s'adresse par ailleurs à un public précis, comme notamment les voyageurs d'affaires. Après le rachat de Marcel, LeCab *«servira de très grandes entreprises telles qu'Air France, Total ou France Télévisions»* et aura également *«une forte présence dans le secteur public avec le ministère de la Justice, la SNCF, les rectorats ou encore le groupe La Poste»*.



À lire aussi

VTC : les applications françaises Comin et Maze débarquent

pour bousculer Uber



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maddynews avec AFP